

Agenda 21 de Reims Métropole, Vers une Métropole Durable

Introduction à la démarche de développement
durable

Commission Développement Durable

5 mai 2010



Objectifs

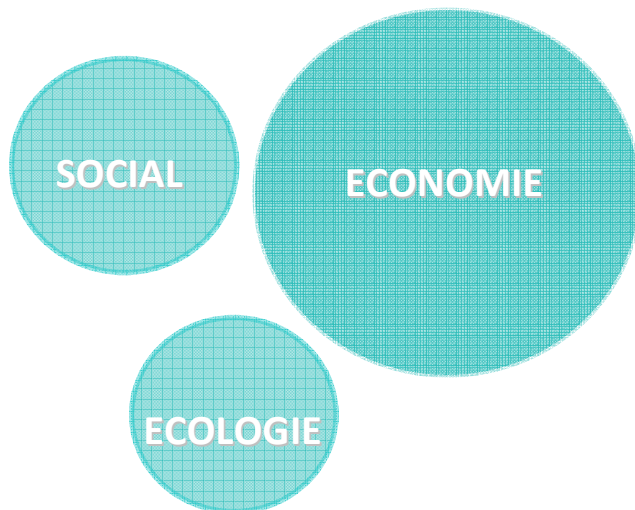
- ❑ Partager des connaissances sur ce qu'est **le développement durable** et comprendre **la démarche Agenda 21**
- ❑ Connaître le rôle des différentes instances et la **démarche de concertation de Reims Métropole**
- ❑ Vous entendre **sur vos attentes et vos préoccupations**

Le développement durable

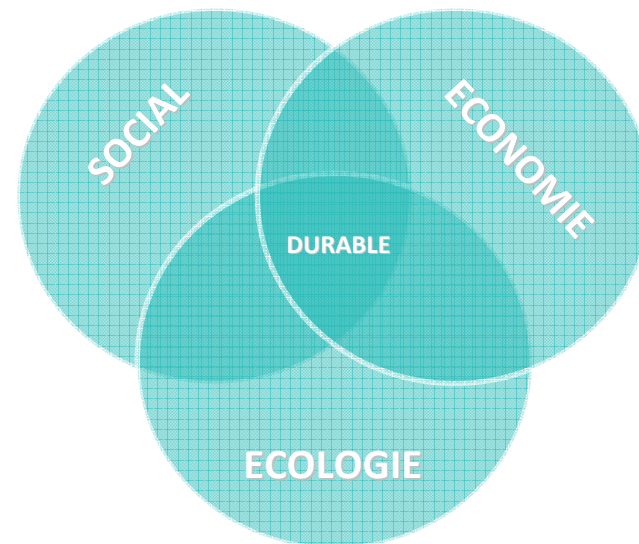
- « ***un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs*** »

Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement
Rapport Brundtland – *Notre avenir à tous* (1987)

Un constat



Un objectif





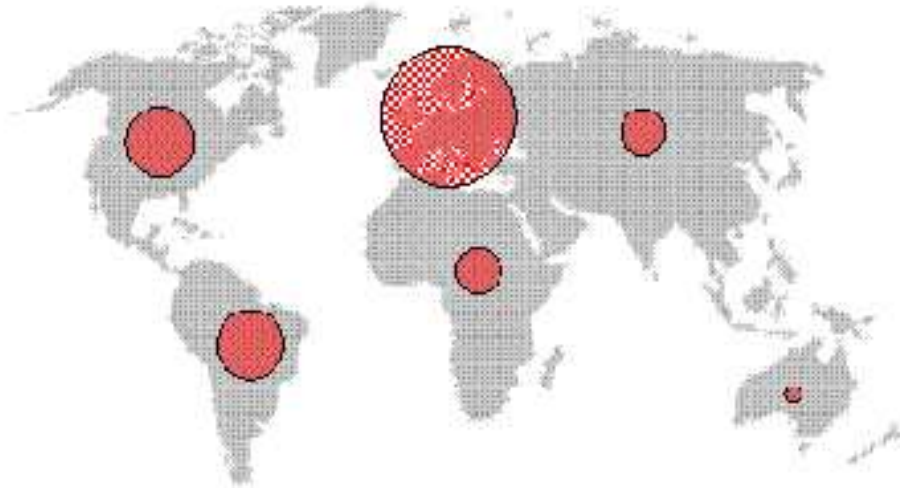
L'Agenda 21, un outil au service des collectivités



Les Agendas 21

Aujourd'hui dans le monde

80% des Agenda 21 se situent en Europe



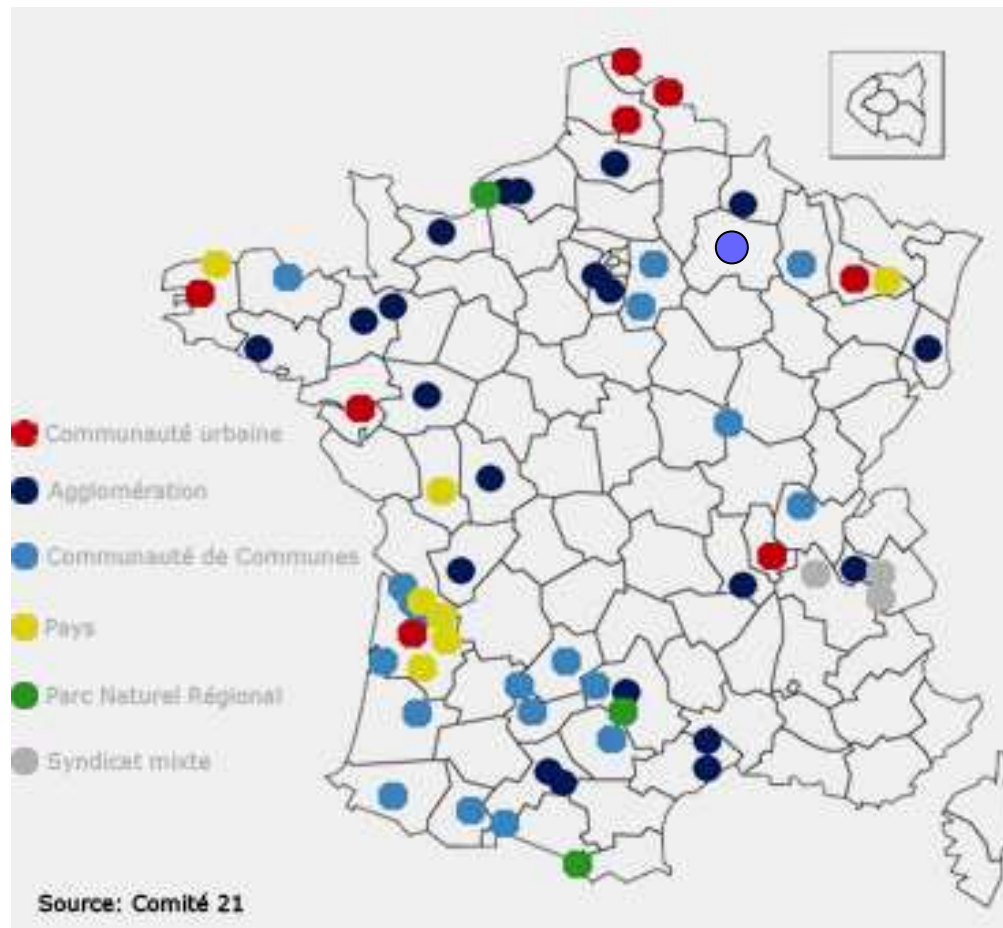
- ❑ **Plus de 7000 Agendas 21 dans le monde**
- ❑ **Des déclinaisons variées**
- ❑ Agenda 21 scolaire
- ❑ Agenda 21 professionnel
(ex. l'Ordre des géomètres-experts a décidé de s'engager dans l'élaboration d'un Agenda 21.)
- ❑ Agenda 21 de la culture
- ❑ ...

- ❑ *La très grande majorité des métropoles européennes a adopté une démarche et inscrit son action dans le cadre d'un Agenda 21 local.*
- ❑ *Des réseaux de collectivités se mettent en place et renforcent leur coopération pour partager les efforts à entreprendre et la construction des méthodes.*

Les Agendas 21

Aujourd'hui en France

□ *France : agendas 21 intercommunaux*



430 Agendas 21 de collectivités
dont :

106 Agendas intercommunaux
dont 35 CA

19 Régions

40 Départements

265 Communes

Concrètement l'Agenda 21 c'est :

Un projet de territoire durable

□ Un projet de territoire ...

- élaboré dans une large démarche de concertation
- appuyé sur des objectifs ciblés
- traduit par un programme d'actions

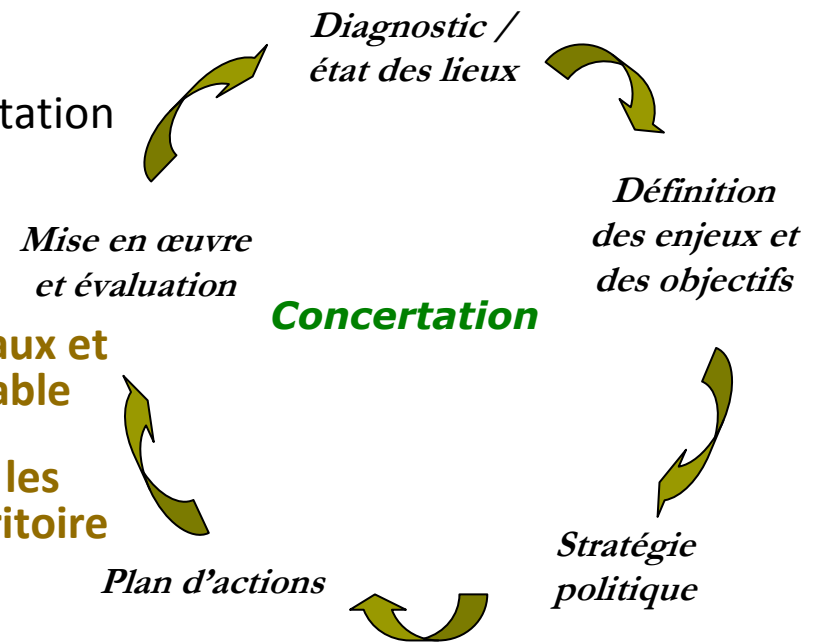
...pour s'inscrire dans les engagements nationaux et internationaux en matière de dévelop. durable

...pour améliorer la qualité de vie, économiser les ressources et renforcer l'attractivité du territoire

□ Un cadre de travail, un outil de dialogue :

- pour l'ensemble des parties prenantes du projet

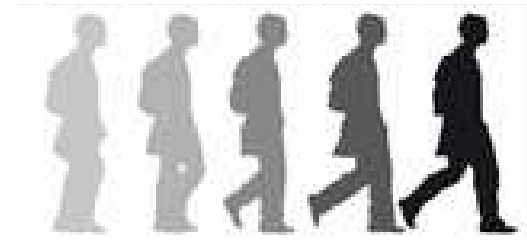
□ L'insertion possible dans des réseaux (Association 4D, Comité 21, etc.)



L'Agenda 21

3 niveaux d'implication...

- **Agir en « interne »** sur le fonctionnement et les modes d'organisation propres à ses services
- **Porter un projet durable de territoire** en mobilisant tous les partenaires à même d'y contribuer : *institutionnels, entreprises, associations...*
- Organiser un dialogue et une réelle concertation avec les habitants, les entreprises pour aboutir à un **projet partagé et faire évoluer les pratiques ...**





L'Agenda 21, concrètement sur Reims Métropole



Le concept de développement durable

Le cadre d'intervention de l'Agenda21

Le cadre de référence = le programme politique de REIMSMETROPOLE



4 grandes finalités du développement durable

« Pourquoi ? »

Une stratégie et un plan d'action s'exprimant dans les champs de compétences des collectivités



3 éléments de démarche déterminants

« Comment ? »

Une démarche pour l'élaborer, le mettre en œuvre et l'évaluer

... doit permettre l'évaluation du territoire, des politiques et des projets de REIMSMETROPOLE



4 grandes finalités du développement durable

1

Lutter contre le changement climatique

2

Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources

3

Promouvoir l'épanouissement de tous

(Liberté, égalité, fraternité)

4

Produire et consommer de manière responsable

3 éléments de démarche déterminants

- 1 **Gouvernance, solidarité entre les territoires**
- 2 **La participation des acteurs**
- 3 **L'organisation interne à REIMSMETROPOLE : pilotage, transversalité, suivi-évaluation, politique RH, exemplarité**

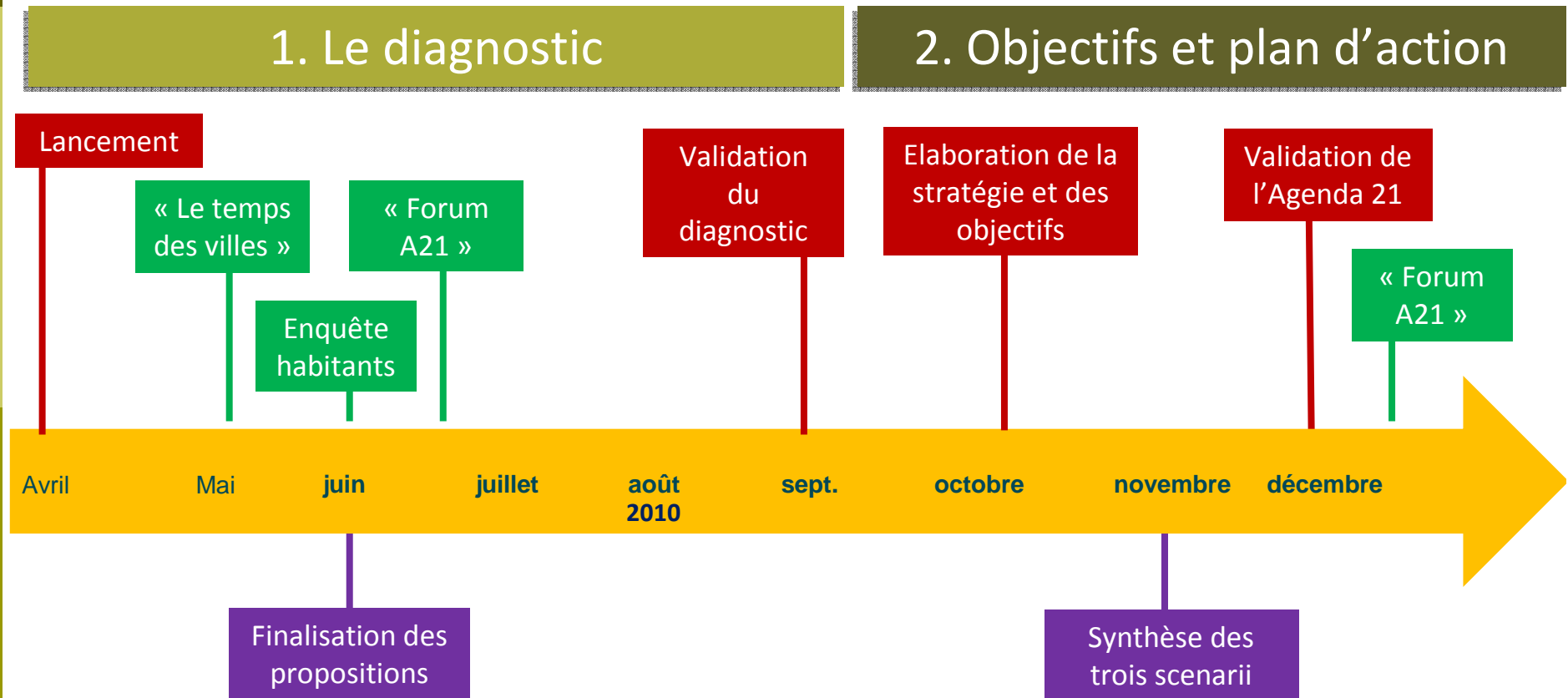
La démarche de Reims Métropole, calendrier et rôle des différentes instances



L'Agenda 21 de Reims Métropole

Calendrier de la démarche

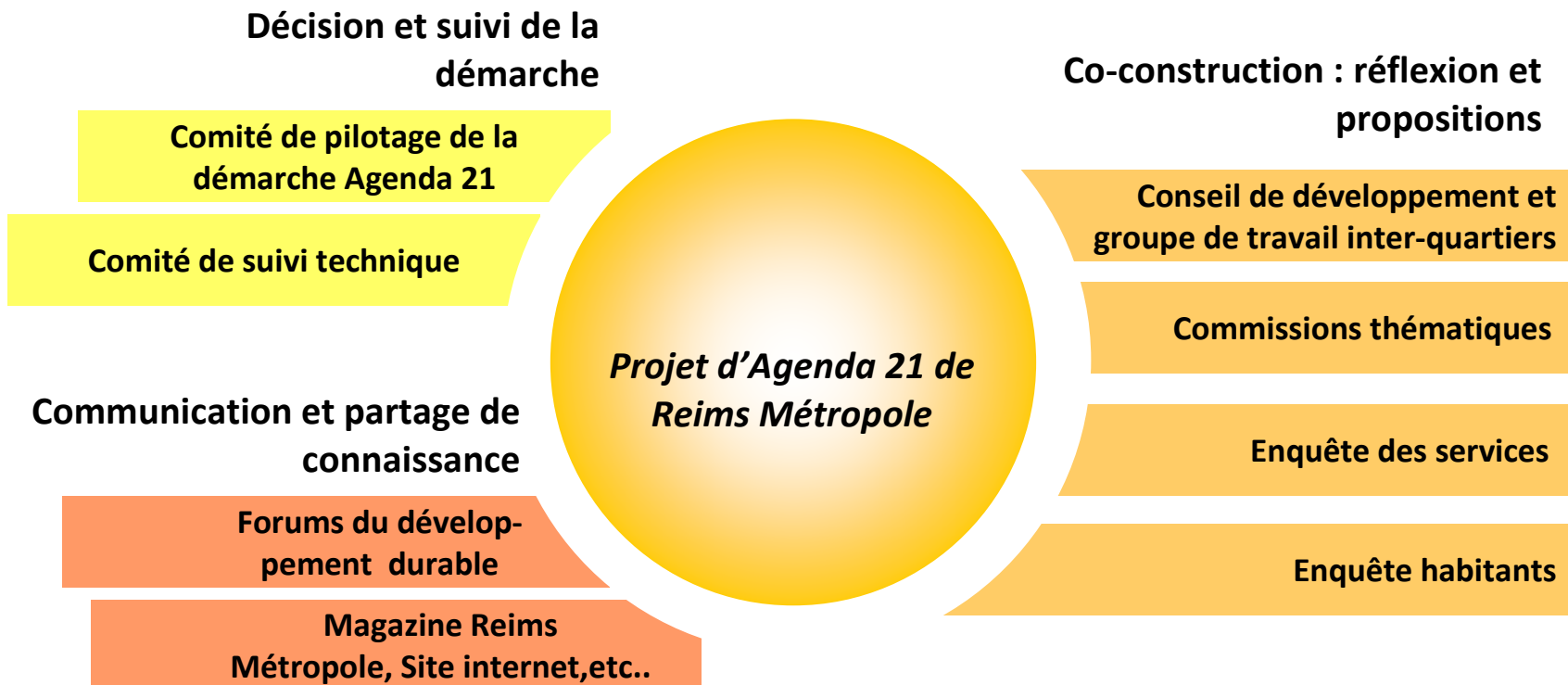
« Agenda 21 »



« Reims 2020 »

L'Agenda 21 de Reims Métropole

Concertation et participation



L'Agenda 21 de Reims Métropole

Etape en cours : le diagnostic

Pourquoi un diagnostic ? Définir les enjeux :

- Identifier les marges de progrès au regard des enjeux du territoire

Qui contribue au diagnostic ? Une coproduction :

- Les maires des 6 communes : **entretiens**
- Les partenaires institutionnels : **entretiens**
- Le CD2R et le groupe de travail inter-quartiers : **groupes de travail**
- Les directions et services : **entretiens**
- Les services de Reims Métropole: **enquête**
- Les habitants : **enquête et « temps des villes »**

Quel est l'avancement du diagnostic ?

- Entretiens **internes** et **partenaires** institutionnels : *mai-juin*
- Entretiens avec les **6 communes** : *avril-mai*
- Enquête auprès des **habitants** : *en cours (mai-juin)*

Recueil de vos avis et attentes



Vos attentes ?
Vos préoccupations ?
Vos questions ?

Merci de votre attention

